EVECQUEMONT Info

Des nouvelles de notre village.

Bulletin municipal N° 133
Juillet-Août 2010

Actualités

Vous avez été près de soixante personnes à avoir participé à la réunion publique concernant l'implantation d'une antenne de téléphonie chemin des bouillons à Evecquemont.

Quand est-il ressorti ?

Il a été déploré le manque de réponses précises aux questions, principalement dû à l'absence de la personne qui devait intervenir et qui a été remplacée au pied levé. Ceci a été dommageable pour la société SFR. Une opposition s'est alors fortement exprimée. Elle est l'illustration de la pétition lancée sur le village et pour lequel vous avez été nombreux à signer (plus de 215 signatures à ce jour).

Lors du conseil municipal du 2 juillet, il a été décidé l'envoi d'un courrier à la société SNEF demandant un complément d'information concernant la situation actuelle, le projet présenté mais demandant également l'étude de solutions alternatives permettant l'éloignement de l'antenne relais de toute habitation ou le déploiement d'antennes de faible émission aux seuls endroits non couverts sur le village. Une concertation sera menée auprès de vous d'ici la fin de l'année dont les modalités seront fixées, puis communiquées, à la rentrée.

Pour ma part, je souhaiterai partager deux constats : les personnes mobilisées contre ce projet actuel n'habitent pas uniquement à proximité de la zone d'implantation mais sont réparties sur tout le village, ce qui est le signe d'une inquiétude générale axée tant sur les problèmes potentiels de santé que sur la dévalorisation du patrimoine privé, contrairement à ce qui a été insinué lors de la réunion par l'un des opérateurs.

Le second point est, que si en 2006, les épiscomontois s'était formellement opposés à l'implantation d'une antenne, celle-ci est aujourd'hui envisageable sur son territoire mais pas à n'importe quelles conditions. La pétition lancée par les habitants n'appelle pas à un refus catégorique de l'implantation d'une antenne relais mais bien à ce que soit trouvée la meilleure des solutions possibles permettant une meilleure couverture sur le village, protégeant la bonne santé de tous, la valeur de notre patrimoine et la beauté naturelle de notre paysage.

Un groupe de cinq personnes s'est porté volontaire pour suivre ce dossier. Il s'agit de Messieurs Frédérick Pairault, Philippe Caré, Jean-Christophe Barras du Conseil Municipal et Messieurs Hervé Le Hyaric, Jean-Claude Leroy et Alain Travaillard. Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou enregistrer vos suggestions.

L'équipe municipale s'est organisée pour être présente tout au long de cet été. N'hésitez pas à appeler en mairie si cela était nécessaire. Je vous demande à tous et toutes, et plus particulièrement à nos ainés, de faire attention aux conséquences des fortes températures qui semblent vouloir –enfin- s'installer. Restez à l'ombre et hydratez-vous régulièrement.

Enfin, je ne serai pas parmi vous le 14 juillet, étant en déplacement dans le cadre de mon mandat de conseillère régionale, mais serai avec vous en pensées au moment de la distribution du pain de l'andouille ! Profitez de ces moments festifs en famille, entre voisins et/ou amis.

Bonne vacances à vous tous.

Ghislaine SENEE

Sommaire

Vie locale.....2-3-4-5
- Haut débit suite
- La Kermesse de l'Ecole
- Brocante
- Marché de Noël
- Le 14 juillet
- Le relevé de décisions du conseil municipal
- Fonctionnement du sens prioritaire de circulation rue des Carrières
- La Fête de la Musique

Vie associative.....6
- Fête des Associations
- G.D.E.
- Yoga pour Tous
- Evecquemont-Festivill@ge
- Collecte encombrants

Infos pratiques.....7
- SIVaTRU du changement
- SPANC
- Op. Tranquillité Vacances.....8
- L'agenda.....8

RAPPEL

N'oubliez pas de vous inscrire par internet pour ceux qui souhaitent le consulter sur le site plutôt que de le recevoir dans la boîte aux lettres. Pour cela, il vous suffit de nous envoyer un mail.

HAUT DEBIT A EVECQUEMONT…

Comme je m'y étais engagé dans un précédent numéro d'Evecquemont Info, je profite de notre presse municipale pour vous faire le compte rendu de ma rencontre avec

M. Laurent BRACONNIER, Responsable de la Mission Développement Numérique au Conseil Général des Yvelines et Jean-Christophe BARRAS, Conseiller Municipal.

Fin avril, Mme le Maire avait interpellé le Président du Conseil Général pour la deuxième fois sur la lenteur des connexions internet de notre village. Dans les jours qui ont suivis, nous avons été contactés et rendez-vous a été pris pour le mercredi 16 juin.

Pour résumer cet entretien, il s'avère que nous avons peu de chance de voir nos réseaux augmenter en puissance dans les prochains mois. La fibre optique s'arrête à l'hôpital de Meulan et les répartiteurs les plus proches sont ou saturés, ou trop loin pour que notre village, en fin de course, ait accès à un vrai haut débit.

Toutefois, le Conseil Général est conscient de ces difficultés (d'après France Télécom, nous avons moins de 50% des foyers éligibles aux 2 méga sur le village avec la technique actuelle ce qui nous met dans les villages les moins accessibles du département). Néanmoins, deux options techniques devraient, entre fin 2010 et fin 2012, nous permettre de gagner en rapidité de connexion.

En attendant, nous allons rentrer dans le schéma départemental d'aménagement numérique des Yvelines dès le début 2011 afin d'envisager les investissements à prévoir pour un raccordement fibre optique dans les années à venir. Précisons qu'un raccordement de ce type coûte en moyenne 2500 € par foyer (875.000 € si l'ensemble des foyers Episcomontois devaient être raccordés) et que cette technologie est en priorité amenée sur les zones à fort développement économique.

L'équipe municipale est consciente du temps que le raccordement de notre village aux « hauts débits numériques » prendra. Paris ne s'est pas fait en un jour, mais sachez que nous sommes attentifs à ce dossier et que je continuerai de vous tenir informés régulièrement des suites qui lui sont données.

Frédérick PAIRAULT
Maire-Adjoint chargé des Finances

LA KERMESSE DE L'ECOLE

Sous un soleil radieux, il y avait «foule» à la kermesse de l'école vendredi 25 juin 2010 derrière la Mairie. Les enfants ont pu jouer aux nombreux stands tenus par les parents. Avec un système de points, ils ont pu choisir parmi différents jouets proposés. Les gâteaux apportés ont ravi les gourmands ainsi que les crêpes faites par Mme Badetz. Les rafraîchissements, servis par les ados, ont été d'autant plus appréciés avec la chaleur que nous avons eue. Le concours au jeu des palets a récompensé les plus méritants, enfants et adultes. De nombreuses places pour des parcs d'attraction ou animaliers ont été distribuées. Je remercie parents et grands- parents qui ont permis la réussite de cette manifestation pour le plus grand plaisir des enfants. Ce fût une fête très sympathique où tout le monde a pu échanger et partager un bon moment avant les vacances que je souhaite bonnes à toutes et à tous.

Cécile Leroy

BROCANTE

Il reste de la place, venez retirer le formulaire d'inscription pour la brocante du **Dimanche 12 Septembre 2010** à la Mairie, sur le site de E-FestiVill@ge (www.evecquemont festivillage.blogspace.fr) ou sur le site de la Mairie (www.evecquemont.fr).

Pour toutes infos : Cécile Leroy au 01.30.99.59.12 ou Isabelle Binot au 06.12.92.56.38 ou par mail evecquemont.festivillage@gmail.com

MARCHE DE NOEL d'EVECQUEMONT– Dimanche 12 Décembre 2010

Vous souhaitez exposer lors de la 8ème édition du Marché des Grands Enfants ?
Laissez vos coordonnées en Mairie ; Hélène L'ANTOINE ou l'Association Evecquemont-FestiVill@ge prendra contact avec vous afin de vous donner les modalités.

LE 14 JUILLET - LA FÊTE DU PAIN DE L'ANDOUILLE

Comme chaque année Evecquemont fêtera le traditionnel "Pain de l'Andouille". Pour les nouveaux arrivants rappelons que cette tradition perdure depuis qu'en juillet 1789 deux épiscomontois voulurent participer à la prise de la Bastille; bien qu'arrivés trop tard, ils furent néanmoins traités en libérateurs à leur retour au village dont le Bourgmestre, e n l'honneur des deux "héros", fit distribuer à tous pain avec andouille largement arrosé de vin...

13h–15h	**PIQUE NIQUE** *au terrain de basket*	21h	Distribution des flambeaux
15h– 19h	Bal – Place de la Mairie	21h20	Départ Mairie de la retraite aux flambeaux avec le Groupe brésilien «Brasilia »
17h	Distribution du Pain de l'Andouille (Gratuit pour tous)	22h30	Feu d'artifice - P*rès du terrain de basket*

Hélène L'ANTOINE

RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2010

Rapport qualité et service public de l'assainissement
Le Conseil municipal a approuvé **à l'unanimité** le rapport annuel 2009 du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVATRU) sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Prime AQUEX
Le Conseil Municipal a donné son accord **à l'unanimité** pour percevoir cette prime qui est une aide à la qualité d'exploitation du réseau d'assainissement.

Transfert de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz
Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité** de transférer sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution du gaz au Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78).

Détermination des tarifs communaux 2010/2011
Le conseil municipal a décidé **à l'unanimité** l'application des tarifs communaux à compter du 1er septembre 2010 pour la salle communale, la cantine, la garderie, la brocante, le domaine public « film » et « commerce », et le cimetière *(Cf. Secrétariat Mairie).*

Participation aux frais de transport collège et lycée (Véolia Transport).
Le Conseil Municipal a fixé la participation de la commune aux frais de transport pour les cartes scolaires OPTILE et Carte Imagine R à 27 € par enfant.

Demande d'autorisation de recherche de financements – Maison FISCHER
Le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à rechercher des financements permettant l'acquisition éventuelle de la propriété FISCHER située rue d'Adhémar.

Présentation de devis
Madame le Maire a présenté deux devis concernant l'achat d'un serveur et de nouveaux postes informatiques.

Convention ACR – Jardins de Cocagne
Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité** d'autoriser Madame le Maire à signer la convention entre la commune et l'Association ACR pour l'installation de Jardins de Cocagne.

Convention CCAS des Mureaux – Intervention en Commissariat de Police
Le Conseil Municipal a décidé **à l'unanimité moins une abstention** d'autoriser Madame le Maire à signer la convention pour l'intervention en commissariat de police d'un intervenant social, avec le CCAS des Mureaux, pour une durée d'un an renouvelable uniquement de façon expresse et de fixer le coût de la convention pour la commune d'Evecquemont à 344.60 €.

Prochain Conseil Municipal

Vendredi 17 Septembre 2010
20h30 à la Mairie

FONCTIONNEMENT DU SENS PRIORITAIRE DE CIRCULATION RUE DES CARRIERES

A la suite des travaux d'enfouissement des réseaux, nous avons réalisé en début d'année, des aménagements de sécurisation routière et piétonne, rue des Carrières, sur proposition d'une étude menée par le Comité Consultatif. Cette proposition a été soumise au Conseil Municipal, et validée par celui-ci. Le dispositif mis en place adopte le principe d'une circulation à double sens en alternance, sur voie unique, à sens prioritaire. Or, des problèmes nous sont rapportés par des automobilistes, mais également par les riverains de cet aménagement.

Je voudrais d'abord préciser que le principe de ce dispositif a été adopté par le législateur, pour les cas où la circulation dans les deux sens est nécessaire, sans que la largeur de la voie ne permette de se croiser. Je crois que la nécessité de circuler dans les deux sens, à cet endroit du village apparaît clairement aux yeux de tous, dans la situation actuelle. Certains me rétorqueront que c'était déjà le cas auparavant, de manière plus aisée, et qu'un aménagement de cet ordre était superflu. Je répondrais que, du fait que les véhicules stationnaient tous sur le trottoir, du côté où il y a le plus d'habitations, à l'intérieur du virage, la visibilité était insuffisante, les croisements délicats et la circulation piétonne dangereuse, bien qu'il fût mis en place une zone 30.

Je rappelle que les deux principales difficultés qu'à fait ressortir le questionnaire de circulation, auquel vous avez participé en 2008, sont la vitesse excessive des véhicules et la sécurité piétonne.

Pour atteindre ces objectifs dans la rue des Carrières, il nous fallait d'abord envisager de déplacer le stationnement sur la chaussée, pour libérer les trottoirs et ainsi rendre la circulation piétonne plus sûre. Dès lors, pour ne pas restreindre encore plus la visibilité, une seule solution : l'alternance du stationnement de part et d'autre de la chaussée. Cette solution nous permet, en outre, de mettre en place une chicane et ainsi de réduire la vitesse de circulation. Pour autant, la chaussée est restreinte à une seule voie ; il était par conséquent indispensable de mettre en place ce dispositif de circulation en alternance, dans la mesure où la visibilité le permettait. Ce qui fut fait avec peu de contraintes pour les riverains dans les différents accès à leur propriété. Ce sont toutes ces considérations qui ont étés présentées au Conseil Municipal, qui a finalement validé le projet.

Ensuite, je voudrais rappeler que la liberté que nous avons tous, de circuler au volant de notre véhicule motorisé préféré, est soumise à l'obtention d'un petit papier rose, qui celui-là n'est pas biodégradable. Nous nous sommes tous engagés, en nous présentant face à l'inspecteur du permis de conduire, à respecter les règles du Code de la Route. Mais nous sommes également tous soumis à l'effet du temps et son effet néfaste sur notre mémoire. Il semble même, qu'à terme, ce petit morceau de papier puisse présenter un caractère psycho-dégradant sur son détenteur. J'en ai moi-même été témoin récemment, à cet endroit précis. Aussi, une petite piqûre de rappel concernant le dispositif mis en place, s'impose.
Rappelons-nous, dans un premier temps, que la règle de base, qui sous-tend l'ensemble des règles et dispositifs que comporte le Code de la Route, est de NE JAMAIS GÊNER LA CIRCULATION, quelle que soit la manœuvre effectuée (à méditer au moins une fois par jour).

Sur ce principe se dégage une autre constante du Code de la Route : face à une situation de danger, notamment dans le cas d'une chaussée à voie unique, nous devons RALENTIR (même posologie).
Le dispositif mis en place rue des Carrières, fait appel à ces deux principes dans son mode de fonctionnement. En effet :

- dans TOUS les cas, un véhicule qui se présente à l'entrée de cette zone, QUEL QUE SOIT SON SENS DE CIRCULATION, doit RALENTIR, pour vérifier qu'un autre véhicule n'est pas déjà engagé dans le sens inverse. Si tel est le cas, le véhicule déjà engagé, EST PRIORITAIRE. En effet, il convient de le laisser quitter la zone en premier, car à cet endroit LE CROISEMENT N'EST PAS POSSIBLE.
- lorsque la voie est libre, le véhicule peut s'engager. Si un autre véhicule arrive dans l'autre sens, celui-ci N'EST PAS PRIORITAIRE, QUEL QUE SOIT SON SENS DE CIRCULATION.
- le caractère prioritaire du sens de circulation telle que la signalisation verticale le précise, ne vaut que lorsque deux véhicules se présentent SIMULTANEMENT dans la zone délimitée. Dans ce cas le véhicule dans le sens de la descente de la rue des Carrières, est prioritaire pour s'engager le premier dans la voie unique de circulation.

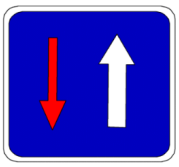

De la bonne compréhension de ces principes dépend la qualité de nos rencontres motorisées dans le haut de la rue des Carrières.

Sachez, enfin, que je me tiens à la disposition de tous, pour fournir des informations complémentaires sur le fonctionnement de ce dispositif. Le Comité Consultatif et le Conseil Municipal restent attentifs à la recherche de solutions pour en améliorer le fonctionnement. Toutes vos propositions seront les bienvenues.

Jean-Christophe BARRAS

FETE DE LA MUSIQUE

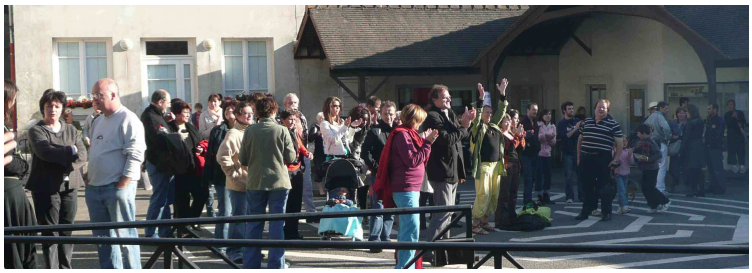

La 1ère Fête de la Musique à Evecquemont est passée entre les gouttes. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'elle a réuni environ 130 personnes venues écouter les Gipsy Mind notre groupe de jeunes épiscomontois, les Soldats Inconnus de Vauréal et Octofun de Deuil-la-Barre.

Philippe Suchet *(photo)*, Président du Groupe Octofun, et batteur du groupe a résumé, par son message de remerciement l'ambiance qui régnait en ce Samedi 19 Juin sur la Place de la Mairie.

«Ce fût un plaisir pour notre groupe de participer à cette fête, bien que nous ayons eu beaucoup trop d'imperfections et de couacs musicaux à notre actif...
Néanmoins, la population d'EVECQUEMONT nous a énormément aidés à les surmonter et c'est grâce à vous que nous avons passé un moment fort.
Merci encore pour votre gentillesse et à tous ceux qui ont contribué à cette organisation.»

A l'initiative d'Octofun, la 1ère Fête de la Musique s'est finie par une séance musicale improvisée ou pour les pros « par un bœuf musical ».

L'Association FestiVill@ge remercie vivement les 14 musiciens et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation, notamment Jean-Christophe Barras, qui a « dirigé » les commandes de la technique dès l'arrivée des musiciens le matin.

*(*) L'expression "Faire un boeuf" vient du restaurant « Le Boeuf sur le toit", situé 28 rue Boissy d'Anglas, à Paris. En effet, ce restaurant était le lieu de rassemblement de Cocteau et des musiciens du Groupe des Six. C'est là que débutèrent notamment Leo Ferré, Mouloudji, Trenet ou les Frères Jacques. Au début du XXe siècle, les musiciens allaient en fin de soirée s'y rencontrer pour pratiquer ensemble de longues "jam sessions". Une jam session est une séance musicale improvisée basée sur des standards à laquelle peuvent se joindre différents musiciens. « Le Boeuf sur le toit » est donc à l'origine de l'expression "**faire un boeuf**" généralisée par les musiciens français qui désigne le fait de pratiquer une jam session.*

Isabelle Binot

La journée des associations aura lieu le **samedi 4 septembre 2010** de 10h à 12h, dans la salle communale d'Evecquemont.

Vous pourrez vous renseigner sur les différentes activités proposées sur Evecquemont et pourquoi pas vous inscrire lors de cette matinée pour l'année 2010/2011. Nous vous attendons nombreux pour que la vie associative du village perdure et soit toujours aussi dynamique. Un grand merci d'avance aux associations qui seront présentes lors de ce troisième rendez-vous.

G.D.E. – Gymnastique Détente Episcomontoise

Vous désirez vous remettre en forme. Alors venez nous retrouver dans la salle communale d'Evecquemont pour les cours assurés par Hélène :

Lundi - 20h à 21h15 – Gymnastique :
Echauffement – Cardio – Renforcement musculaire – Etirement – Relaxation.

Mercredi - 20h à 21h15 - Stretching Postural
Méthode à base d'étirements et de contractions musculaires, postures simples et facile qui agiront sur votre tonus musculaire et votre détente à la fois physique et psychique.
Des infos sur www.stretching-postural.com

Inscriptions : **Samedi 4 Septembre de 10h30 à 12h30**
Reprise des cours : **Lundi 13 Septembre - 20h**

Pour tous renseignements :
Béatrice : 06.87.51.22 – Catherine : 01.30.91.43.50 – Ursula : 06.64.02.89.16

Notre pari est celui d'allier la convivialité et l'effort physique

YOGA POUR TOUS

Association de Yoga d'Evecquemont vous invite à participer gratuitement à titre d'essai à ses deux premiers cours de yoga et de relaxation, les 16 et 23 Septembre 2010 dans la Salle polyvalente (derrière la Mairie)

Les cours ont lieu **le Jeudi de 15h15 à 19h45 ou de 20h à 21h30**

Pour tous renseignements, contacter :

René – 01.34.75.30.63 ou Jacqueline – 01.34.74.36.02

EVECQUEMONT-FESTIVILL@GE

Vous avez des idées de manifestations festives. Vous souhaitez vous investir en tant que bénévole dans l'animation de votre village. Retrouvez-nous à la Fête des Associations sur notre stand pour en parler.

Jusque là vous pouvez consulter notre site : www.evecquemontfestivillage.blogspace.fr

A NOTER : **L'Assemblée Générale** de l'Association aura lieu le **Vendredi 15 Octobre 2010** dans la salle des fêtes.

Elle est ouverte à tout le monde.

IMPORTANT
COLLECTE ENCOMBRANTS.

A partir de la rentrée, la collecte des encombrants se fera désormais une fois tous les deux mois, en porte à porte. Ainsi vous serez appelés à déposer devant chez vous, **A PARTIR DE 19H LA VEILLE AU SOIR,** uniquement vos encombrants. Ceux-ci sont :
- Mobilier (meubles, sommiers, matelas, canapés …
- Ferrailles y compris les casseroles, poêles et autres ustensiles de cuisine
- Autres : gros morceaux de polystyrène, branches ou tronçons coupés (2 m de long) souches d'arbres…

Tout dépôt sur le parking du Vieux colombier sera sanctionné.

Nous vous rappellerons toutes ces modalités, lors du prochain numéro. Ce sera également l'occasion de vous présenter la nouvelle déchèterie.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS, DU NOUVEAU…

Une page se tourne dans l'histoire du traitement de nos déchets. En 1991, le SIVaTRU (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains) met en place un outil de compostage industriel des ordures ménagères, aujourd'hui largement amorti…

Dans un contexte peu favorable à ce mode de traitement, en raison des réticences à la fois des pouvoirs publics et des communes concernées par l'épandage du compost, **le syndicat a dû renoncer à la poursuite de son exploitation. En effet, pour répondre aux nouvelles normes de compostage industriel, de lourds investissements auraient été nécessaires et auraient conduit à un coût de traitement prohibitif.** Vos élus ont donc fait le choix de l'incinération pour traiter les ordures ménagères.

Cependant, l'intérêt que le syndicat porte à la valorisation organique des déchets ménagers, dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement, l'amène à mettre à l'étude la **reconversion de son outil de compostage en plateforme de compostage des déchets verts** et éventuellement des déchets fermentescibles collectés à part.

QUELLES CONSEQUENCES POUR NOUS TOUS ?

Les déchets verts

Autant que possible, il faut éviter d'envoyer à l'incinération des déchets végétaux. Trois solutions pour s'en débarrasser :

- **Les apporter au Centre CYRENE à Triel-sur-Seine.** L'accès est autorisé aux Episcomontois munis d'une autorisation pour chaque dépôt, délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à l'accueil de la mairie.

  Dès septembre prochain, la déchèterie intercommunale du SIVaTRU vous accueillera juste à côté du Centre Cyrène. Une carte d'accès sera délivrée aux usagers lors de leur première venue, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, et sera valable de façon permanente.

- **Adopter le compostage domestique en tas ou dans un composteur individuel**. La distribution des premiers composteurs, accompagnée d'un mode d'emploi et de conseils, aura lieu début Septembre.

- **A défaut, et seulement à défaut, mettre les déchets verts dans des sacs séparés** et les présenter à la collecte avec les ordures ménagères, dans la limite de trois sacs de 100L remplis aux ¾.

Le tri sélectif des recyclables (papier, carton, plastique, emballages métalliques)

Le seul changement concerne **les plastiques : seuls les bouteilles et flacons sont recyclables** et donc à déposer dans le bac gris à couvercle marron. **Tous les autres plastiques, sacs et films notamment, sont à jeter avec les ordures ménagères** désormais incinérées.

SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif

La Commune d'Evecquemont a transféré cette compétence au SIAMHLM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Meulan Hardricourt Les Mureaux).

Ce syndicat intercommunal a contractualisé avec la Société VÉOLIA EAU pour assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif sur la commune.

Aussi, tous les épiscomontois disposant d'une cuve, ont, ou vont recevoir, un courrier de VÉOLIA afin de prendre rendez-vous pour le contrôle des installations. Cette prestation va s'échelonner sur trois ans.

Nous vous rappelons que la loi sur l'eau oblige les usagers à :

- disposer d'un système en conformité ;
- financer son installation ;
- constituer un dossier technique et le soumettre au contrôle du SPANC ;
- maintenir son installation en bon état ;
- maintenir le libre accès à son installation pour contrôle et entretien.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil et d'apporter toute l'aide nécessaire au contrôleur VÉOLIA.

A noter : c'est le Maire des communes qui conserve son pouvoir de police qui, lui, ne peut pas être transféré.

Infos pratiques

RECENSEMENT MILITAIRE AVANT LE 31 OCTOBRE 2010

Les jeunes gens (filles et garçons) **nés entre le 1er juin et le 30 septembre 1994** doivent se présenter à la Mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, pour se faire recenser, avant **le 31 octobre 2010.**

LES ENQUETES INSEE DE JUILLET/AOÛT *(Retrouvez le calendrier 2010 dans l'Ev. Info 128)*

♦ Enquête Emploi en Continu ♦ Emploi du temps ♦ GAMME (enquête de conjoncture) ♦ Loyers et charges (uniquement en juillet)

Parrainage républicain

- Madeleine, Lucette Garance PAIRAULT le 03/07/2010

Mariages du 26 juin 2010

- Catherine LACHAUD et Yves KHAYADJANIAN, à Evecquemont
- Anne ESPOSITO et Alain HELLUIN, au Lavandou (Var)

Collectes sélectives

Lundis 19/07, 2, 16 et 30/08

Les déchets verts

Avec les ordures ménagères

Les encombrants

Porte à porte le 28/08

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le Commissariat des Mureaux participe à **L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES** pour les mois de juillet et août 2010.

Cette opération « Tranquillité vacances » a pour but :

- de multiplier les patrouilles, de jour comme de nuit
- d'effectuer des passages à effet dissuasif.

Merci de récupérer le formulaire à compléter, en mairie ou sur le site de la Mairie : www.evecquemont.fr et le déposer ou le renvoyer au Commissariat des Mureaux ou au Commissariat annexe de Meulan.

MAIRIE Fermeture estivale

La Mairie sera fermée les lundis 3, 23 et 30 août 2010.

OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche à partir du 23 août 2010, un agent technique ménage pour un contrat de 21h00 hebdomadaire sur 4 jours. Merci de contacter la mairie au 01.34.74.08.79

Le prochain Conseil municipal :

Vendredi 17 Septembre 2010 à 20h30

AGENDA			
	JUILLET	Mercredi 14	Fête du Pain de l'Andouille
	AOUT	.....*R E P O S*.....	
	SEPTEMBRE	Samedi 4	Fête des associations
		Dimanche 12	17ème Brocante
		Week-end 18 & 19	Les journées du patrimoine

Tous les samedis matins, retrouvez le MiniMarché sur la Place de la Mairie
Et tous les mercredis à partir de 18h, Vente de pizza au feu de bois devant l'église.
➲ ATTENTION ➲ Pas de pizza les 4 et 11/08. ➲ Pas de MiniMarché en Août

Le Comité de rédaction vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous en septembre